

DANS LES COULISSES

FORMATION/PROTECTION SOCIALE

Rendre plus accessible la technique grâce à la vidéo

- ▶ Factorielles a lancé il y a quelques jours une offre de formations vidéos en ligne
- ▶ Une approche plus économique et plus simple qui s'adresse à un large public

Expert en protection sociale, Factorielles accompagne les professionnels du conseil et de l'assurance - experts-comptables, mais aussi notaires, avocats, banques, assureurs, mutuelles et conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) - dans le développement de leurs missions de conseil social.

Une offre complémentaire... Depuis le 1^{er} décembre dernier, la société propose une offre complète de formations vidéos sur des sujets de protection sociale. Vendue sous forme d'abonnement, cette offre est beaucoup plus économique qu'une formation traditionnelle puisqu'elle est proposée à 30 euros par mois pour un cabinet déjà abonné aux services Factorielles et à 60 euros pour un non-abonné.

Pour Bruno Chrétien, dirigeant de Factorielles, il ne s'agit cependant pas de concurrencer le secteur de la formation traditionnelle - sur lequel la société est d'ailleurs également présente - mais de venir en complément pour toucher un public plus large. Activité accessoire réservée il y a encore quelques années aux seuls associés des structures, le conseil social prend en effet une place croissante dans les cabinets d'experts-comptables ou de CGPI.



BRUNO CHRÉTIEN,
GERANT, **FACTORIELLES**

« L'un des enjeux majeurs pour le cabinet consiste alors à optimiser la formation de ses collaborateurs. Or, le coût élevé des formations traditionnelles en réserve le bénéfice à seulement une ou deux personnes. Notre objectif, à travers ce produit, est au contraire de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs, y compris ceux qui ne traitent pas habituellement de ces sujets », explique Bruno Chrétien.

... et plus simple. Afin de toucher un large public, la société a donc cherché à simplifier sa démarche et à rendre compréhensible au plus grand nombre des notions complexes. Le service est ainsi composé d'alertes mensuelles en format vidéo traitant de l'actualité de la protection sociale et de formations vidéos de fond. Axé pour l'instant uniquement sur

les fondamentaux de la protection sociale du chef d'entreprise, ce cycle comprend déjà plus de 50 séquences organisées en quatre thèmes : l'optimisation de la rémunération, la retraite du dirigeant, son statut social et celui de son conjoint.

Au total, une douzaine d'heures de formations ont été numérisées. Chaque séquence - d'une durée comprise entre 5 et 20 minutes - comprend tout d'abord une animation vidéo hébergée sur un site spécialisé et accessible automatiquement en mode streaming. Sous cette vidéo défile dans un second écran un diaporama permettant de suivre et d'illustrer les propos de l'intervenant. Ce diaporama peut ensuite être téléchargé et imprimé, permettant aux stagiaires de revenir à tête reposée sur les détails d'un point technique abordé lors de la formation. Enfin, un questionnaire d'évaluation de cinq questions est proposé à la personne afin de vérifier qu'elle a bien saisi les points clés de l'intervention.

Au-delà de l'action formation en interne, cette prestation a eu des débouchés inattendus pour Bruno Chrétien. Certains CGPI et courtiers lui ont confié s'en servir pour effectuer des animations auprès de leurs réseaux de prescripteurs, notamment experts-comptables. «

Dimitri Moucheroud